

l'opinion publique de son pays, qui est déchirée par le sort des Palestiniens. Cette bonne volonté suffit-elle pour que les États arabes arrivent à s'entendre avec Israël et pour qu'Israël se conforme aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ? La communauté internationale doit travailler, étape par étape, avec prudence mais diligence, à créer un climat de confiance qui permettra enfin l'application des résolutions 242 et 338.

Au Canada, nous avons toujours soutenu que la véritable sécurité au Moyen-Orient doit être fondée sur autre chose que la protection contre les agressions militaires.

Les peuples de la terre veulent coopérer les uns avec les autres.

La coopération de nature structurelle, c'est-à-dire la construction en collaboration, amène la confiance. Il s'agit de la grande leçon tirée de la reconstruction de l'Europe de l'Ouest après la Seconde Guerre mondiale, et c'est l'objectif que vise les nouvelles démocraties d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

L'autre principal élément qui suscite la confiance est bien sûr la démocratie elle-même. Les pays démocratiques s'attaquent rarement entre eux, du moins pas aussi souvent que les dictatures.

Nous convenons avec les dirigeants arabes et les autres chefs de file de la région qu'il faut établir un climat de confiance dans le Golfe, au Moyen-Orient et en Asie occidentale en général. Toutefois, l'expérience vécue en Europe ne peut être importée ni imposée.

Mais il existe des précédents.

On peut penser aux mesures d'établissement de la confiance militaire comme l'échange de données sur les forces militaires et les manoeuvres; au déploiement d'équipement de détection de pointe, comme c'est actuellement le cas dans le Sinaï.

On peut penser aux mesures d'établissement de la confiance économique, par exemple la création d'une banque de développement régional. Nous parlons non de redistribuer les richesses des autres pays - l'Arabie saoudite et le Koweït fournissent déjà une généreuse aide publique au développement -, mais d'appuyer les efforts visant à encourager dans toute la région les investissements et la coopération fondés sur des objectifs communs. Nous pensons aussi à la collaboration visant à susciter la confiance, dans le domaine de l'environnement, pour protéger le fragile écosystème des régions désertiques. Tous ces efforts peuvent faire en sorte que chaque pays de la région participe au maintien de la stabilité.